

Adoption du Budget Supplémentaire 2026 de l'État Spécial du 6^e Arrondissement.
(062026031)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

En application de l'article L.2511-45 du CGCT, dans le cadre de l'examen du budget supplémentaire (BS) et après avis de la Commission ad hoc, le Conseil de Paris a modifié les dotations de l'état spécial du 6^e arrondissement :

Exercice 2026			
Dotation	Budget primitif	Budget supplémentaire	Nouvelles fixations/crédits ouverts 2026
Animation location (DAL)	263 178,00 €	83 036,85 €	346 214,85 €
Gestion locale (DGL)	2 853 944,00 €	1 167 758,63 €	4 021 702,63 €
Investissement (DI)	181 232,00 €	- 109,77 €	181 122,23 €
Total	3 298 354,00 €	1 250 685,71 €	4 549 039,71 €

Vous trouverez ci-après le détail des inscriptions soumises au vote du conseil d'arrondissement pour chacune des dotations.

I. Dotation d'animation locale (DAL)

Le montant du BS est de 83 036,85 € et correspond aux reports 2025.

Il est proposé de ventiler ces crédits comme suit :

- Fonction 0282 Travaux urgents : 28 201,13 €
 - 28 201,13 € afin de financer la programmation de travaux (reports libres d'emploi au titre de 2025).
- Fonction 301 Animation locale et culturelle : 36 277,05 €
 - 31 640,82 € de restes à réaliser 2025.
 - 4 636,23 € de reports libres emplois au titre de 2025.

À l'issue de ce vote, les conseils de quartier (fonction 0381) disposent d'une enveloppe de fonctionnement de 38 394,67 € (BP : 19 836 € + BS : 18 558,67 €).

II. DOTATION DE GESTION LOCALE (DGL)

Le montant du BS est de 1 167 758,63 €.

Il est proposé de ventiler les crédits comme suit :

- Report du montant du BS restant 1 106 365,63 € pour permettre le paiement des restes à réaliser, des fluides et l'entretien des équipements de proximité.
- Transfert de 8 607 € de la DGL vers le budget de fonctionnement municipal (DEVE) pour l'achat de fournitures de matériels et de végétaux aux ateliers horticoles de la Ville.
- Abondement sur la DGL : 70 000 € (dont transfert).

Les crédits ouverts 2026 au titre de la DGL s'élèvent donc à 4 021 702,63 €.

III. Dotation d'investissement (DI)

Le montant du BS est de 29 890,23 € et se décompose ainsi.

Il est proposé de ventiler ces crédits comme suit :

- Fonction 0281 Dotation d'investissement : 16 044,46 €
 - 12 972,31 € de restes à réaliser 2025.
 - 3 072,15 € afin de financer la programmation de travaux (RLE 2025).
- Fonction 0381 Conseils de quartiers : 13 845,77 €
 - 11 779,77 € de reports libres d'emploi.
 - 2 066,00 € de restes à réaliser 2025.
 - Transfert du BP 2026 de 30 000 € de la dotation d'investissement des Conseils des Quartiers rubrique E0381 vers le budget d'Investissement de la DVD, CFI : 61-23-06. Budget consacré à l'aménagement de différents mobiliers urbains.

Les crédits ouverts 2026 au titre de la Dotation d'Investissement s'élèvent donc à 181 122,23 €.

Je vous remercie, chers collègues, de bien vouloir en délibérer.